

Conseil National des Universités section 27 (Informatique)

Retour du CNU 27 sur le rapport d'activité renseigné dans le cadre du suivi de carrière 2018

Cette fiche est visible par l'enseignant-chercheur et par l'établissement.

NUMEN : 05S9501670CQB

Nom et prénom de l'enseignant-chercheur : MALGOUYRES REMY

Etablissement : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

1. Informations préalables

Le CNU 27 met en œuvre le suivi de carrière depuis 2017 :

voir les informations de la section CNU 27 à l'URL <http://cnu27.iut2.upmf-grenoble.fr/>

En section 27, la « vague » 2018 représente environ 900 enseignants-chercheurs (640 MCF + 260 PR). Une partie de la vague n'est cependant pas concernée par le dépôt d'un dossier (nommés ou promus depuis moins de 5 ans, retraités dans les 4 ans ; soit environ 1/3 de l'effectif).

Par ailleurs, certains établissements étaient déjà dans la vague 2017 (soit environ 200 enseignants-chercheurs).

Cette année 2018, 107 enseignants-chercheurs (89 MCF + 18 PR) ont renseigné un rapport d'activité dans l'application Alya/Galaxie (parmi eux, deux sont hors vague).

Suite à l'étude du rapport d'activité, le CNU 27 rédige :

- (2.)- dans la plupart des cas, un retour confidentiel à l'enseignant-chercheur, visible de lui seul ;
- (3.)- un retour à l'enseignant-chercheur, également visible par l'établissement ;
- (4.)- si cela a été jugé nécessaire, une demande à l'établissement (visible par l'établissement **et** par l'enseignant-chercheur), par exemple pour la mise en place de mesures d'accompagnement ou de soutien.

2. Retour confidentiel à l'enseignant-chercheur

Si un retour confidentiel à l'enseignant-chercheur est rédigé, il n'est pas visible par l'établissement et n'apparaît pas sur cette fiche.

Il est consultable *via* la fenêtre intitulée « Avis réservé à l'enseignant-chercheur » de la rubrique « Avis section » du « Suivi de carrière » de Galaxie.

3. Retour à l'enseignant-chercheur, également visible par l'établissement

- Une remarque spécifique est formulée à l'établissement en 4.

4. Demande du CNU 27 à l'établissement, également visible par l'EC

Si une demande est formulée ci-après, l'établissement devra informer le CNU 27 de sa prise de connaissance de la présente demande, puis des mesures mises en place.

- La section est alertée par une situation difficile.

A Grenoble, le 18 octobre 2018

La présidente de la section 27

Rappel des établissements concernés par le Suivi de Carrière pour leurs Enseignants-Chercheurs en Informatique (27°) : ENI Brest, INP Grenoble, INSA Rouen, INSA Toulouse, Université Evry Val d'Essonne, Université Grenoble Alpes, Université du Littoral, Université du Mans, *Université Orléans (*)*, Université Paris 5 (René Descartes), Université Paris 10 (Nanterre), Université Paris 12 (Paris Est Créteil), Université Paris 13 (Villetaneuse), Université Sorbonne Université (fusion Paris 4 et Paris 6), *Université Reims (*)*, Université de Rennes 2, *Université Strasbourg (*)*, *Université Tours (*)*, Université Versailles/Saint-Quentin.

() Etablissements déjà dans la Vague (Vague C) en 2017.*